

ALAIN GRISET, « ni exact, ni sincère »

La Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) a indiqué ce mardi avoir saisi la justice du dossier du ministre délégué aux PME Alain Griset, pour « omission substantielle » d'une part de son patrimoine et soupçon d' »abus de confiance ».

C'est donc deux enquêtes qui sont ouvertes à Paris et Lille, sur les comptes bancaires de celui qui fut le président de CMA France.

« Les déclarations de situation patrimoniale et d'intérêts de Monsieur Griset » ne sont « ni exactes, ni sincères », selon la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. Le parquet de Paris a annoncé l'ouverture de deux enquêtes.

Alain GRISET, que les agents des CMA connaissent bien pour avoir été l'artisan de leur malheur en gelant la valeur du point de leur indice, voici 10 ans est rattrapé par les affaires. On entend d'ici le concert de casseroles qui s'annonce, et si Monsieur Griset ne reste pas ministre (on peut douter de son départ, tant la Macronie s'accommode facilement des mises en examen) qu'après avoir été taxi, il

pourra se reconvertir dans la quincaillerie et les arts ménagers.

Certes la somme semble, modeste, et tout cela sera bientôt réparé. Sans doute.

Certes. Mais il y a le principe, l'exemplarité, le passé et le contexte.

Contexte et passé car si ce personnage haut en couleurs (brillant par ailleurs, tant il maîtrisait les dossiers) se distingue aujourd'hui par sa capacité à escamoter à la haute autorité pour la transparence de la vie politique, une partie de son patrimoine, il s'est aussi illustré par la rigueur qu'il imposait...aux autres. Et voilà aussi pour le principe et l'exemplarité.

Gageons que sa défense sera, comme tous les mis en cause autour du Président Macron : 1) j'assume, 2) c'est un oubli, 3) je vais rectifier, 4) j'étais de bonne foi.

Arrivé dans la cour des grands, Alain Griset s'est vite adapté mœurs du personnel politique d'aujourd'hui. Certains hauts fonctionnaires, certains ministres parfois, semblent frappés d'une curieuse maladie, (pas virale celle-ci) dont le principal symptôme est la perte de mémoire. Sélective tout de même, puisqu'elle ne touche que le souvenir du patrimoine de ceux qui en sont affectés. A moins que, étant scandaleusement riches, ils considèrent certains biens comme quantité négligeable. Des biens que le commun des mortels ne verra dans doute jamais dans une vie. Et cela, c'est peut-être encore plus détestable et inquiétant qu'une hypothétique amnésie sélective.

Or donc, voici ce grand commis de l'état, ce serviteur inaltérable de l'artisanat, arrivé au plus haut de ce que l'on peut rêver dans une carrière, trébuche sur la dernière marche du panthéon politique pour une toute bête question de petite monnaie. Comme un vulgaire gamin qui se serait fait prendre la

main dans le pot de confiture. Quel dommage !

*Et que va-t-il se passer maintenant pour notre ministre ?
Rien dans doute.*

Si vous ne nous aviez pas imposé une austérité inutile Monsieur Griset, si vous ne nous aviez pas montré le visage d'un homme qui refuse de s'appliquer à lui-même les exigences qu'il impose à ceux qu'il considère comme étant au-dessous de lui, nous aurions pu comprendre.

Mais en plus de ce petit faux pas, vous nous avez montré tout le mépris que vous aviez du dialogue social et des instances en refusant dernièrement de signer la parution au JO d'un article, pourtant négocié officiellement dans nos commissions paritaires nationales, parce qu'il vous déplaisait. Piétinant ainsi négligemment le dialogue social, vous moquant totalement des présidents de CMA élus, vos ex collègues, et, mais cela c'était habituel pour vous, des représentants élus des agents.

Fort heureusement vous vous êtes fait taper sur les doigts et vous avez fini par rentrer dans le rang.

Voilà pourquoi nous ne nous réjouissons pas des embarras de notre ministre de tutelle.

De là à ne pas en sourire un peu....

Alain Griset, ministre délégué aux PME visé par deux enquêtes judiciaires

